

► Florence, chef de brigade en contrôle fiscal, PACA

“Nous avons rempli les caisses de l’Etat de 13 milliards d’euros, cette année. Nous avons lutté contre la fraude.”

Toute sa vie, Florence a fait du contrôle fiscal. Dès qu’elle a eu des responsabilités de cheffe de brigade, elle est passée inspecteur principale avec une équipe de 8 à 15 agents, vérificateurs essentiellement. Les agents de sa brigade rendent visite aux entreprises pour faire du contrôle fiscal pendant qu’elle les supervise et gère leurs résultats, d’un point de vue collectif, selon des indicateurs fixés par sa direction générale. Les vérificateurs de son service sont autonomes pour se rendre sur le terrain, expliquer leur sort aux contribuables, commenter l’aspect juridique,

fiscal, technique. De son côté, Florence doit rendre compte à sa hiérarchie du nombre d’affaires traitées et de leur contenu. Son compte rendu à sa direction générale traite de la qualité et du nombre des dossiers au travers d’indicateurs et de repères d’activité. La qualité des affaires dépend de Florence : c’est à elle de sélectionner les dossiers. Quant à gérer leur nombre... c’est une tâche plus compliquée. La programmation des dossiers

à vérifier est déduite à 50% de l’analyse des données, réalisée par les algorithmes d’une intelligence artificielle. Cette programmation est réalisée par des services dédiés qui vont déterminer des anomalies et indiquer « *Tiens, il faudrait aller voir* ». Mais ce tri est imparfait, si l’on s’en tient aux derniers rapports de la Cour des Comptes qui signalent que ce système est « améliorable ». Et puis d’autres structures internes imposent leur tempo en lui envoyant leurs propres dossiers, de leur côté. À charge à elle de faire le tri. Certes, la cheffe de service est sensée connaître son tissu local. C’est à elle de décider quelle fiche son service devra retenir, quelle fiche celui-ci devra analyser. Mais, la bonne coordination

et la bonne gestion ne vont pas de soi parfois à l'intérieur du service ou entre services. Répondre aux attentes n'est pas toujours simple car son service n'a pas forcément les moyens humains pour faire face à la charge de travail. À la DGFIP, il y a eu des réductions de personnel, ces dernières années. L'administration fiscale est passée en dessous des 100.000 agents (elle rémunère 99.000 agents exactement) alors qu'elle employait 125.000 personnes en 2008, en fusionnant impôts et comptabilité publique. Le maillage s'est resserré depuis 2008. La dette technologique est devenue très importante. C'est dire la densité de la tâche de Florence qui n'admet pas de passage à vide !

Dans cet univers professionnel, l'administration donne la priorité au nombre de dossiers contrôlés, c'est imparable ! La qualité... ça peut toujours se discuter. Une cheffe de service comme Florence doit veiller à ce que tous ses critères soient remplis entre ces deux buttées. En sus, la nouvelle politique de la DGFIP s'articule de plus en plus autour de la lutte contre la fraude et de l'aide à l'accompagnement de l'entreprise, avec le droit à l'erreur. La lutte contre la fraude s'externalise un petit peu. Mais il y a

“La CFDT participe à des groupes de travail en matières de finances publiques.”

Florence a adhéré à la CFDT parce qu'elle est pour l'équité fiscale, pour la lutte contre la fraude. Ces sujets sont importants pour ce syndicat socialement parlant. La CFDT participe aux groupes de travail liés au contrôle fiscal, à la défense des groupes métiers dans la branche professionnelle DGFIP. Les thèmes de discussion de ces groupes sont négociés annuellement, selon un calendrier social. La CFDT participe à ces groupes en tant qu'organisation syndicale représentative et donne son avis sur le choix des sujets. Elle est tout récemment passée secrétaire permanente à la branche finances publiques, parce qu'elle avait envie de faire autre chose que de rester chef de brigade. Elle s'est lancée dans l'aventure, en pensant qu'il y avait plein de choses à faire pour les cadres dans le contexte actuel, d'autant qu'elle constate que les rapports sont devenus plus brutaux, qu'il y a une absence de moyens, que des gens craquent et partent en burn-out. La gestion de cas personnels lui donne l'impression d'être utile.

désormais une importante partie d'accompagnement du contribuable à assurer. Par ailleurs, Florence ne doit pas oublier la finalité budgétaire : elle doit choisir les affaires en fonction des enjeux financiers. La DGFIP garde certes une présence locale sur le terrain avec des petites structures, mais elle intervient plutôt dans les entreprises dans lesquelles elle va notifier et veiller au recouvrement. Et désormais, le recouvrement fait partie de la qualité du contrôle fiscal. Au niveau européen, la DGFIP a ainsi participé par exemple

au démontage des circuits de retenue de la TVA, ce qui a représenté des milliards d'euros, une affaire que l'on a surnommée « *carousel TVA* ». Il y a eu aussi les fraudes carbone qui ont permis de récupérer des milliards malgré l'interposition de sociétés dans tous les pays européens. Bref, la mission de Florence est de rapporter de l'argent dans les caisses de l'Etat, de contribuer à l'équité, au bon fonctionnement de la société économique. C'est ainsi qu'elle sert l'intérêt général. ■